

Et si c'était le bon moment pour concrétiser votre projet de reprise d'études ?



Repandre ses études : c'est possible, et c'est pour vous !

Que vous soyez en poste, en reconversion ou en recherche d'emploi, **la formation continue à l'Université Rennes 2 est conçue pour s'adapter à votre situation**. Pas de limite d'âge, pas de délai imposé : **votre projet, votre rythme**.

À qui s'adresse la reprise d'études ?

La formation continue est dédiée aux personnes qui sont déjà entrées dans la vie active et qui ont besoin de justifier leur présence en formation :

- Salarié·e du privé
- Profession libérale
- Demandeur d'emploi/RSA
- Indépendant·e
- Agent de la fonction publique (avec un congé de formation)

Votre statut ne doit pas être un frein à votre ambition.

Pourquoi se lancer ?

La reprise d'études, c'est **l'opportunité de dessiner votre avenir professionnel**. Voici ce qu'elle peut vous apporter :

Objectif	Pourquoi c'est fait pour vous ?
Booster votre employabilité	Obtenez des compétences recherchées et sécurisez votre parcours professionnel.
Changer de métier	Osez la reconversion avec un accompagnement sur mesure.
Créer ou reprendre une entreprise	Développez les compétences clés pour lancer votre projet entrepreneurial.
Évoluer dans votre entreprise	Obtenez les qualifications pour accéder à de nouvelles responsabilités ou un poste plus élevé.
Préparer un concours	Bénéficiez de formations ciblées pour réussir vos examens ou concours.

Et bien plus encore ! Votre projet est unique : parlons-en.

Inscrivez-vous à nos réunions d'informations

Contact
Service Formation Continue & Alternance

Campus Villejean - Bâtiment I
Place du Recteur Henri le Moal
35043 Rennes

sfca-repriseetudes@univ-rennes2.fr
02 99 14 20 36